



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 11/12/2016 AU 20/12/2016 N°384

RESURGENCE

I. Conditions météorologiques :

La situation générale a été caractérisée au cours de la première moitié de la décade par des baisses sensibles de températures minimales allant jusqu'au 08 °C sur l'est de Tiris-Zemour, par contre elles sont restées entre 12 et 21 °C sur le reste du pays.

Le renforcement de l'anticyclone des Açores a occasionné des vents modérés de NE à E avec des visibilités affectées à réduites par sable sur le nord de deux Hodhs, le sud du Tagant, sur l'Adrar et l'Est du Trarza.

Pendant la deuxième moitié de la décade, le passage d'un Jet Sub-Tropical a favorisé une advection d'air humide sur les couches supérieures avec la formation des nuages moyens qui ont donné des quantités de pluies allant de 03 à 8.8 mm sur l'Adrar, l'Inchiri, le Trarza et le sud de D. Nouadhibou.

II. Conditions écologiques :

Au cours de cette décade, les conditions écologiques sont restées favorables à la survie et à la reproduction des Criquets au niveau de la majeure partie des oueds et des graras situés en Inchiri et en Adrar. Au niveau du nord du pays (Tiris Zemmour), on note que les conditions écologiques sont en nette amélioration. Ailleurs, dans le sud (y inclus le Trarza) et le sud-est du pays, on note que les conditions sont devenues défavorables au développement des acridiens.

III. Situation acridienne :

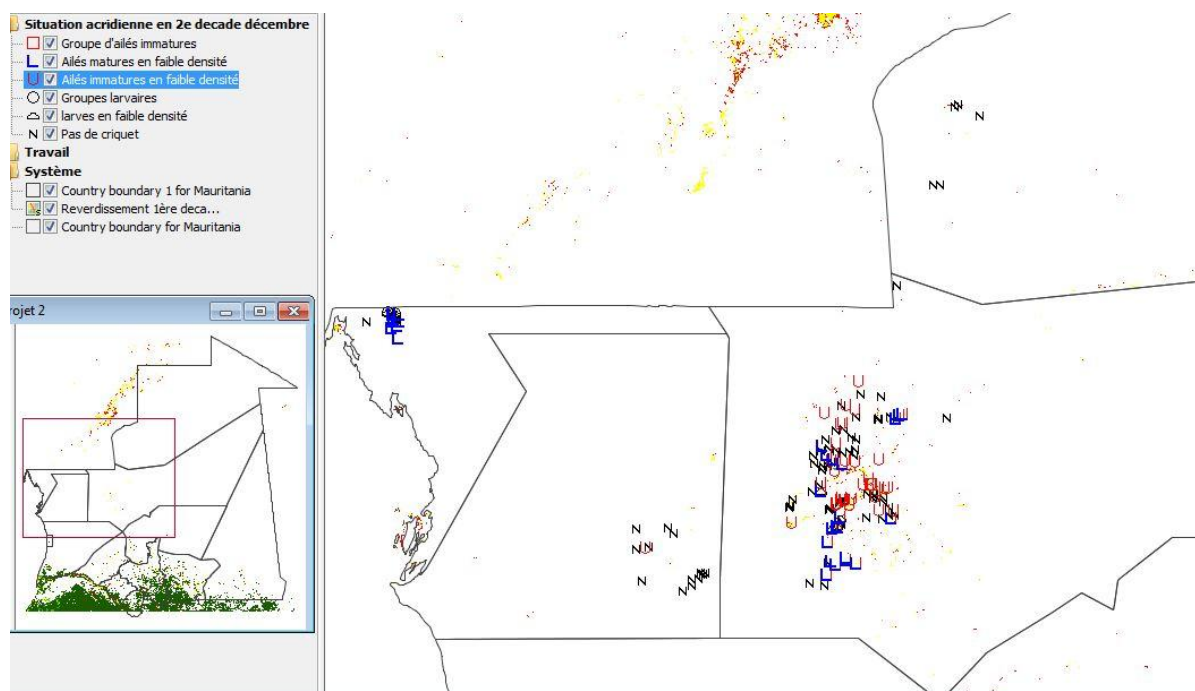
Au cours de cette décade, la situation acridienne a connu une baisse de présence des cibles traitables dans les régions les plus infestées (Adrar et Inchiri) au cours des dernières décades. Cette situation pourrait être décrite comme suit :

L'ouest et le centre du pays (Adrar, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou) : En Adrar, les équipes de prospection ont localisé et traité un groupe d'ailés immatures occupant une superficie de 10 ha avec une densité de 4200 individus/ha. Ainsi, on note la présence d'un effectif d'ailés matures et immatures en dispersion en mélange à des larves de différent stades avec la dominance des stades avancés (L₄ et L₅) en faibles densités.

En Inchiri, on note la présence de quelques ailés immatures en dispersion.

Au niveau de Dakhlet Nouadhibou, on note le traitement de taches larvaires occupant des superficies discontinues et avec des densités allant de 10 à 30 larves/m². Des ailés matures en faibles densité ont été, également, localisés au niveau de cette région.

Nord du pays (Tiris Zemmour) : dans cette région qui renferment les zones les plus favorables au développement des acridiens aucun criquet n'a été observé durant cette décade. Les opérations d'évaluation de la situation se poursuivent et le dispositif d'intervention dans cette sera renforcé dans les prochains jours.



Carte situation acridienne 2^{ème} décade décembre 2016 et du couvert végétal (reverdissement 01-10 décembre 2016 source IRI)

IV. Traitement :

Au cours de cette décade, **53 ha** ont été traités ce qui porte le cumul des superficies traitées à **17059 ha**.

V. Dispositif :

Compte tenu de la baisse de la situation acridienne observée ces derniers jours, le dispositif d'intervention a été réduit à 10 équipes de prospection lutte en plus d'une équipe de coordination. Ce dispositif est déployé comme suit :

- 6 équipes en Adrar ;
- 1 équipe en Inchiri ;
- 1 équipe au Dakhlet Nouadhibou ;
- 2 équipes au Tiris Zemmour ;

VI. Prévisions :

Compte tenu des efforts intensifs de lutte au cours des deux derniers mois et leurs impacts visibles sur la nette régression du niveau des infestations de la situation acridienne en cours, on s'attend, dans les jours à venir, à une nette baisse des bandes larvaires, de groupes et d'essaims dans le centre du pays et probablement, le début de certaines reproductions hiverno-printanières dans le Nord et le Nord Ouest où les conditions écologiques seront plus favorables.

Glossaire :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)